



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
12 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2016**  
6-9 septembre 2016, New York  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme pour l'Arabie saoudite (2017-2021)**

**Table des matières**

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
I. Considérations générales . . . . .		2
II. Priorités du programme et partenariats. . . . .		6
III. Administration du programme et gestion des risques . . . . .		10
IV. Suivi et évaluation . . . . .		12
<b>Annexe</b>		
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Arabie saoudite (2017-2021) . . . . .		13



## I. Considérations générales

1. Le Royaume d'Arabie saoudite est un pays à revenu élevé, dont le produit intérieur brut par habitant s'élevait à 17 819 dollars et le produit intérieur brut total à 752 milliards de dollars en 2014.<sup>1</sup> L'Arabie saoudite comptait environ 31 millions d'habitants en 2014, dont 21 millions de Saoudiens et 10 millions d'expatriés<sup>2</sup> originaires d'autres pays. Près de la moitié de la population est âgée de moins de 24 ans<sup>3</sup>. En 2014, la valeur de l'indice de développement humain du pays était de 0,837, ce qui classe l'Arabie saoudite dans la catégorie des pays au développement humain très élevé et à la 39<sup>e</sup> position sur un total de 188 pays et territoires<sup>4</sup>.

2. Le neuvième plan national de développement pour la période 2009-2014 a contribué à la croissance économique, à l'emploi, à l'accroissement des revenus, à l'expansion des projets d'infrastructure, à la création d'industries de base, à l'expansion des services de santé publique et à la construction d'installations publiques. Il a permis une amélioration continue du niveau de vie et de la qualité de la vie pour les citoyens. Au cours de cette période, le taux de croissance économique réel s'est élevé à 4 % en moyenne. Plusieurs programmes ont été mis en œuvre pour accroître l'emploi des Saoudiens<sup>5</sup>. L'Arabie saoudite a atteint tous les objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national. Cependant, sa situation budgétaire est caractérisée depuis 2015 par une diminution des recettes publiques qui s'explique principalement par la baisse des cours du pétrole et la guerre au Yémen.

3. En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années, plusieurs problèmes demeurent. Il s'agit notamment de la diversification de l'économie; du renforcement des capacités humaines dans le pays pour diriger et participer aux nouveaux secteurs de l'industrie et des services, ce qui permettrait de réduire la dépendance à l'égard des travailleurs étrangers; de la traduction des politiques nationales en avancées concrètes sur le plan du développement humain grâce à l'amélioration de la gouvernance et de l'administration publique; du renforcement des capacités afin de garantir que la croissance débouche sur l'équité et le respect des droits de l'homme, des femmes, des jeunes, des personnes vulnérables et des handicapés, dans les différentes régions,<sup>6</sup> et de la participation active à la gestion des questions de portée mondiale que constituent les changements climatiques et l'environnement. L'adoption et l'ajustement des objectifs de développement durable seront l'occasion de garantir l'utilisation de méthodes d'action intégrées pour relever les défis actuels en définissant clairement des objectifs pour une mise en œuvre coordonnée.

4. En raison de sa forte dépendance à l'égard du secteur pétrolier, qui représente environ 80 % des recettes, 45 % du produit intérieur brut et 90 % des recettes d'exportation, l'Arabie saoudite encourage la diversification de son économie par la croissance du secteur privé et l'accroissement de l'emploi des Saoudiens. Le Gouvernement concentre ses efforts sur l'emploi des nombreux jeunes au sein de la

<sup>1</sup> <http://www.mep.gov.sa/themes/Dashboard/index.jsp>

<sup>2</sup> [http://cdsi.gov.sa/english/index.php?option=com\\_docman&Itemid=160](http://cdsi.gov.sa/english/index.php?option=com_docman&Itemid=160)

<sup>3</sup> [http://www.indexmundi.com/saudi\\_arabia/demographics\\_profile.html](http://www.indexmundi.com/saudi_arabia/demographics_profile.html)

<sup>4</sup> Rapport sur le développement humain 2015

<sup>5</sup> <https://www.mol.gov.sa/>

<sup>6</sup> Analyse commune de pays menée par l'ONU - Arabie saoudite, décembre 2015

population, en particulier dans le secteur privé. L'amélioration du niveau de compétence des travailleurs saoudiens grâce à l'enseignement et à la formation sera indispensable à la création d'un secteur privé actif et productif.

5. L'Arabie saoudite a accompli des progrès majeurs en matière d'autonomisation des femmes, qui représentent 20 % des membres de la Choura, sur les plans politique et économique. Les femmes ont voté et se sont présentées aux élections pour la première fois en décembre 2015. L'âge requis pour voter a été abaissé à 18 ans afin d'accroître la participation des jeunes. Vingt-et-une femmes ont obtenu un siège au conseil municipal dans les différentes régions du pays. La participation des femmes sur le marché de l'emploi est en augmentation et de nouvelles possibilités d'emplois s'offrent à elles dans le secteur privé. La plupart des Saoudiens travaillent dans la fonction publique (66 % du nombre total de travailleurs saoudiens, dont 53 % d'hommes et environ 13 % de femmes)<sup>7</sup>. Bien que la participation des femmes à l'enseignement supérieur soit importante, le taux de chômage chez les femmes est encore de 33,3 %<sup>8</sup>. Le chômage est élevé parmi les jeunes diplômés des universités; il était de 5 % chez les hommes et atteignait non moins de 34 % chez les femmes en 2014<sup>9</sup>. La valeur de l'Indice d'inégalité entre les sexes pour l'Arabie saoudite est de 0,284, ce qui classe le pays à la 56<sup>e</sup> position au niveau mondial<sup>10</sup>. Il reste beaucoup à faire pour que la formation professionnelle des diplômés corresponde aux besoins du marché.

6. Parmi les transformations introduites pour améliorer l'orientation stratégique, l'élaboration des politiques et la coordination figure la création, par le Roi, d'un conseil des affaires économiques et de développement, constitué de 18 ministères et présidé par le Vice-Prince héritier et le Ministre de la défense. Ce conseil a pris l'initiative d'un programme ambitieux et porteur de transformation avec la publication, en avril 2016, de « Vision 2030 ». Les objectifs formulés dans ce programme sont, entre autres, la diversification de l'économie pour réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole; la création d'un grand fonds public d'investissement grâce à la vente de 5 % des parts d'Aramco; la création d'emplois pour les jeunes avec des chances égales pour les hommes et les femmes, essentiellement dans le secteur privé; la promotion des petites et moyennes entreprises et la privatisation d'organismes nationaux. Un plan national de transformation est en cours d'élaboration et contiendra davantage de détails sur la voie à suivre pour atteindre les objectifs énoncés dans « Vision 2030 ». Le PNUD collaborera avec le Gouvernement afin qu'il soit tenu compte des objectifs de développement durable dans le cadre de « Vision 2030 » et du plan national de transformation.

7. Au cours du précédent cycle de programmation, le PNUD a fourni un appui à l'élaboration et à l'exécution de stratégies et de politiques nationales dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la jeunesse, de l'urbanisme, du tourisme, des aliments et des médicaments. Grâce à son expertise technique, il a contribué à élaborer des stratégies et des plans d'action, ainsi que des modèles économiques, pour aider le Ministère de l'économie et de la planification et le Ministère des

---

<sup>7</sup> Rapport économique de l'Arabie saoudite pour l'année 2014

<sup>8</sup> [http://www.sama.gov.sa/en-US/EconomicReports/AnnualReport/5600\\_R\\_Annual\\_En\\_51\\_Apx.pdf](http://www.sama.gov.sa/en-US/EconomicReports/AnnualReport/5600_R_Annual_En_51_Apx.pdf)

<sup>9</sup> Rapport économique de l'Arabie saoudite pour l'année 2014, Ministère de l'économie et de la planification

<sup>10</sup> <http://hdr.undp.org/en/composite/GII>

affaires municipales et rurales, y compris au niveau provincial, à mettre au point des indicateurs urbains. Il a appuyé le renforcement des capacités nationales et des institutions, telles que le Centre saoudien pour le rendement énergétique. Il a fourni à ses partenaires les services de conseillers engagés pour des périodes de courte et de longue durée en ce qui concerne la formulation des politiques et la mise au point des orientations stratégiques. Au cours du dernier cycle de programme, le PNUD a noué pour la première fois des partenariats avec des organisations non gouvernementales sur les questions de l'autonomisation des femmes sur le plan économique et de la promotion du volontariat. Grâce aux efforts menés dans le cadre d'un projet du bureau de pays du PNUD, le projet mondial « Digital Good » a été lancé. Il s'agit de la première plateforme mondiale de mobilisation de ressources venant du grand public en vue de concrétiser les objectifs de développement durable.

8. À l'occasion de la réunion organisée par le bureau de pays du PNUD avec ses partenaires en février 2015 afin de procéder à un examen à mi-parcours du programme de pays, et lors de réunions ultérieures, il a été reconnu que la participation aux premiers stades du procédé d'élaboration du programme de pays résultait en une appropriation plus marquée et une meilleure exécution des projets. Une participation fructueuse dans certains secteurs a permis au PNUD et à l'Arabie saoudite de poursuivre leur collaboration afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Il s'est avéré que le succès de certains projets, tels que le développement de l'observatoire urbain de Médine, était évolutif. À la rencontre, les partenaires du PNUD ont demandé à ce que les capacités du bureau de pays soient renforcées pour que ce dernier soit en mesure de fournir rapidement un appui aux programmes nationaux et que le PNUD puisse intervenir notamment dans les domaines de la qualité de l'enseignement, de la protection de l'environnement, des affaires sociales et de la participation des jeunes au développement. Toutefois, les conclusions de l'examen et les évaluations menées au cours de la durée du programme de pays ont permis de montrer que le champ d'action du PNUD était déjà très large. Dans le cadre de l'examen, on a fait valoir qu'il manquait au programme du PNUD une intégration claire de la problématique hommes-femmes, des stratégies axées sur les droits de l'homme, ainsi que des plans de suivi et d'évaluation au niveau des produits.

9. D'autres problèmes ont été identifiés, à savoir les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats dans le contexte propre à l'Arabie saoudite, la nécessité de mettre en place des plans de retrait et le manque de financement initial pour élaborer des interventions novatrices. Dans le descriptif de programme de pays, des évaluations dans les domaines social et environnemental seront menées pour chaque projet et des plans de retrait seront préparés conformément au plan stratégique et aux directives concernant le contrôle de la qualité adoptés par le PNUD. Les risques relatifs au programme ont été identifiés et un projet de plan de gestion et d'atténuation des risques sera rédigé.

10. Nombre de difficultés mises en avant dans le paragraphe 3 ci-dessus trouvent leur source dans la forte dépendance du pays à l'égard du pétrole et dans des obstacles liés à la culture. Les causes sous-jacentes sont reflétées dans les déséquilibres sur le marché du travail; les inégalités socioéconomiques au niveau infranational et entre les sexes; la participation restreinte de la société civile; l'institutionnalisation inadaptée de la culture des droits de l'homme; l'utilisation

inefficace des ressources naturelles et le degré insuffisant d'élimination des pratiques nuisibles à l'environnement.

11. L'axe stratégique principal du programme de pays consiste à aider l'Arabie saoudite à concrétiser sa vision d'une économie diversifiée contribuant au développement durable, à identifier les causes sous-jacentes et la source des difficultés et à tenir compte de « Vision 2030 » et des plans nationaux. Dans le cadre de l'analyse commune de pays<sup>11</sup> et de la rencontre avec les partenaires, quatre priorités nationales ont été mises en avant et approuvées : a) un développement économique fondé sur la connaissance, équitable, durable et qui repose sur l'innovation et l'amélioration de l'infrastructure; b) une prestation de services sociaux efficace et équitable en vue d'augmenter la qualité de la vie; c) la gestion, l'utilisation et la préservation durables des ressources naturelles et culturelles, et d) un secteur public équitable, efficace, réactif et responsable afin de garantir que les acquis du développement se perpétuent de façon équitable et durable.

12. Sur la base de l'analyse commune de pays, deux thèmes prioritaires ont été identifiés dans la « théorie du changement » qui seront les domaines d'action principaux pour la contribution du PNUD au développement à long terme : a) l'enseignement et l'innovation afin de soutenir le développement du secteur privé grâce à la formation de professionnels saoudiens hautement qualifiés (y compris des jeunes et des femmes), pour contribuer à la diversification de l'économie, réduire la dépendance à l'égard des entreprises étatiques et parvenir à une stabilité économique à long terme, et b) l'exercice de l'autorité et la gouvernance afin d'aider le Gouvernement à atteindre son objectif de renforcement de l'efficacité et de l'ouverture. Ce second domaine d'action permettra, en échange, d'apporter un appui à des interventions plus efficaces dans le secteur public, y compris la gestion durable des ressources naturelles (autres que pétrolières).

13. L'avantage comparatif du PNUD pour faire face à ces difficultés dans le contexte propre à un pays contributeur net réside dans sa capacité à fournir un appui pour l'élaboration de stratégies et de politiques nationales sur la base de son expérience internationale, ainsi qu'à renforcer les capacités des institutions nationales afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Le PNUD, en sa qualité de partenaire de confiance des organismes gouvernementaux, se tiendra prêt à fournir les services de conseillers, en particulier dans les circonstances actuelles, en ce qui concerne la mise en œuvre et le suivi au niveau mondial nécessaires à la réalisation des objectifs. L'Arabie saoudite étant un pays contributeur net, le programme de pays doit être suffisamment flexible pour pouvoir être adapté aux besoins exprimés au niveau national au cours du cycle de programmation.

14. Sur la base de l'analyse ci-dessus et des objectifs de développement durable, le PNUD a identifié trois priorités dans le cadre du nouveau programme de pays. Ces priorités s'inscrivent dans la droite ligne des priorités nationales présentées dans « Vision 2030 », du dixième plan national de développement et du plan stratégique du PNUD. Elles portent sur les domaines de la diversification et de la croissance; de l'emploi et de la vulnérabilité; de l'accès à des services publics efficaces et de la gestion des ressources naturelles autres que pétrolières. Les possibilités d'évolutivité et d'extensibilité des différentes interventions, ainsi que le

---

<sup>11</sup> Équipe de pays des Nations Unies, Arabie saoudite, décembre 2015

renforcement de l'égalité des sexes, de la participation des jeunes et de la coopération Sud-Sud, seront systématiquement pris en considération.

## II. Priorités du programme et partenariats

15. Les domaines d'intervention décrits ci-dessus correspondent en pratique aux trois composantes du nouveau programme de pays :

- a) Composante 1. Développement économique et social durable;
- b) Composante 2. Efficacité du secteur public;
- c) Composante 3. Gestion durable des ressources naturelles

16. La stratégie de mise en œuvre pour chaque composante s'articulera autour de deux volets : a) la fourniture d'une aide technique en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies au niveau national et b) le renforcement des capacités des institutions nationales et la formation en cours d'emploi. Le PNUD aidera le Gouvernement à intégrer les objectifs de développement durable au titre de la stratégie de simplification, d'accélération et de soutien aux politiques adoptée par le Groupe des Nations Unies pour le développement en fournissant un soutien aux politiques dans ses domaines d'expertise pertinents, identifiés dans le cadre de l'ajustement des objectifs de développement durable au contexte saoudien. Les liens entre les différentes composantes s'expliquent par le fait que les améliorations en matière d'enseignement et de productivité permettront d'accroître la diversification et de renforcer l'efficacité, ce qui se traduira par l'existence de meilleurs services publics, une gestion améliorée des ressources autres que pétrolières et la réduction des vulnérabilités, étant donné que l'ensemble de la population, y compris les femmes et les jeunes, est visée par les politiques mises en œuvre. Il sera également tenu compte des questions interdisciplinaires telles que la coopération Sud-Sud, les droits de l'homme, et l'autonomisation des femmes et des jeunes. La contribution du PNUD est censée remédier aux lacunes identifiées par le Gouvernement afin de soutenir l'évolutivité horizontale et verticale. Le PNUD facilitera l'accès à l'expertise internationale et onusienne, ainsi qu'aux pratiques exemplaires au niveau mondial. Le bureau de pays encouragera la préparation de rapports nationaux de développement durable portant sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

**Composante 1. Développement économique et social fondé sur la connaissance, équitable et durable (objectif de développement durable 1 : pas de pauvreté; objectif 4 : éducation de qualité; objectif 8 : travail décent et croissance économique; objectif 10 : inégalités réduites; objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces)**

17. De nombreuses difficultés économiques devront être surmontées pour parvenir à un développement économique et social fondé sur la connaissance, équitable et durable. Elles englobent la nécessité de diversifier l'économie pour ne plus dépendre d'une seule ressource, la privatisation et la promotion du secteur privé. Pour y parvenir, un environnement propice devra être créé à l'aide de réglementations, d'infrastructures et du renforcement des capacités institutionnelles. L'augmentation des dépenses publiques (voir composante 2) est un autre aspect essentiel, tout comme le renforcement de l'économie de la connaissance et de la compétitivité, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'aboutir à une croissance en

faveur des pauvres, le chômage des jeunes, la création de possibilités d'emploi, un enseignement de qualité et l'innovation<sup>12</sup>.

18. En utilisant une approche intégrée, la composante 1 contribuera à accroître l'emploi des Saoudiens qualifiés dans les secteurs productifs, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes. Le PNUD soutiendra l'élaboration de politiques et de stratégies, ainsi que la réforme nécessaire en matière d'enseignement, pour répondre aux besoins du marché, contribuant ainsi à une économie plus diversifiée et fondée sur la connaissance. Les réalisations du PNUD seront évaluées en fonction du nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail en possédant des compétences adéquates. Cette aspiration sera concrétisée grâce aux activités suivantes :

a) Soutien aux réformes des politiques publiques du Gouvernement et à la transformation de l'économie, y compris en milieu urbain (notamment en matière de logement), en collaboration avec ONU-Habitat.

b) Intérêt accordé à l'évaluation et à la réforme de l'enseignement, à la consolidation des compétences en renforçant les capacités d'ordre technique, technologique et organisationnel des organismes gouvernementaux compétents, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des produits liés à l'enseignement afin de garantir aux hommes et aux femmes un enseignement de grande qualité axé sur les besoins du marché du travail, en utilisant l'expertise technique en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Centre régional de qualité et d'excellence en matière d'enseignement en Arabie saoudite.

19. Afin de contribuer à la réalisation de la priorité fixée par le Gouvernement en matière de diversification et de création d'emploi, le PNUD apportera un appui visant à renforcer les institutions et les mécanismes d'amélioration de l'adéquation de l'offre et de la demande sur le marché du travail, ainsi que l'adoption d'outils novateurs. Bien que l'on réaliserait une avancée importante, grâce à l'utilisation de moyens technologiques novateurs, en fournissant aux jeunes de meilleures informations relatives aux possibilités d'emploi, l'information seule ne suffit pas. Davantage peut être fait pour s'assurer que les jeunes aient accès à des services d'orientation professionnelle et de planification de carrière, ainsi qu'à des formations en entrepreneuriat, afin qu'ils soient en mesure d'entamer la carrière qui leur convient le mieux, et en particulier pour que les Saoudiens qui étudient à l'étranger (74 % des hommes et 26 % des femmes) puissent s'attendre à trouver un emploi une fois de retour au pays.<sup>13</sup> Cet objectif sera atteint grâce à la collaboration avec des secteurs émergents, tels que celui du tourisme à des fins non religieuses en partenariat avec l'Office saoudien de la culture, du tourisme et du patrimoine national, le secteur privé, représenté par la Chambre saoudienne de commerce et d'industrie, et le milieu universitaire, comme l'Université du Roi Saoud.

20. L'apport du PNUD au développement fondé sur la connaissance permettra de garantir que les capacités sont renforcées à plusieurs niveaux par l'intermédiaire de partenariats avec divers organismes gouvernementaux en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à parvenir à un développement équitable et durable. Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées seront

<sup>12</sup> Analyse commune de pays menée par l'ONU, équipe de pays des Nations Unies, Arabie saoudite, décembre 2015

<sup>13</sup> <http://ohe.mohe.gov.sa/Lists/OHEReports/Attachments/14/Report.pdf>

exposés dans des rapports nationaux portant sur les objectifs de développement durable.

21. Toutes les activités réalisées dans le cadre de la composante 1 seront étroitement coordonnées avec les interventions locales de développement entreprises au titre des composantes 2 et 3. Cette manière de procéder permettra de s'assurer que les activités sont intégrées dans les travaux de planification du développement pour plus de cohérence et de durabilité, de promouvoir des méthodes qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et des jeunes dans tous les produits et d'accroître le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes afin de garantir la durabilité. La participation pleine et entière des jeunes et des femmes doit être assurée dans tous les procédés, notamment grâce à la mise en place de camps d'innovation ciblant une large gamme de secteurs, tels que les affaires sociales, l'urbanisme, le travail, l'enseignement et l'entrepreneuriat.

**Composante 2. Secteur public équitable, responsable et efficace (objectif développement durable 1 : pas de pauvreté; objectif 8 : travail décent et croissance économique; objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure; objectif 11 : villes et communautés durables; et objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces)**

22. L'ajustement des objectifs de développement durable aux circonstances locales devrait se traduire par une prestation transparente et responsable des biens et des services publics. Il s'agit de l'un des aspects primordiaux d'un développement socioéconomique sain. L'accès des citoyens à des services de base de grande qualité, comme l'eau et l'assainissement, les soins de santé, l'enseignement, le logement et les transports, améliore leur bien-être. L'accès à des systèmes durables de transport et de télécommunication réduit le coût des transactions, ce qui ouvre la voie à des améliorations dans les domaines du commerce et de l'économie. Cet objectif peut être atteint grâce à une approche participative, à des capacités renforcées et à la bonne mise en œuvre des outils (tels que les indicateurs urbains).

23. Le PNUD se concentrera sur le renforcement de l'efficacité et de la responsabilisation des institutions publiques et de la prestation de services par l'intermédiaire de produits axés sur divers aspects de la gouvernance. Il aidera à améliorer les finances publiques et les systèmes d'évaluation du secteur public, ainsi qu'à renforcer les capacités nécessaires pour garantir la collecte novatrice de données utiles à la recherche au niveau national et d'améliorer les systèmes servant à prendre des décisions fondées sur les données factuelles dans le domaine social. Les questions interdisciplinaires en matière de droits de l'homme seront examinées à la lumière du dialogue que l'Arabie saoudite a récemment engagé avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme en vue de soutenir le renforcement des capacités de la Commission saoudienne des droits de l'homme. Le PNUD encouragera le respect des droits de l'homme, tels que l'égalité des chances pour les hommes et les femmes, dans le cadre de tous les partenariats.

24. Le PNUD continuera de fournir un appui en matière de modélisation économique selon que de besoin, afin d'améliorer l'efficacité du système de subventions du Gouvernement, de créer des partenariats entre secteur public et secteur privé et d'élaborer des politiques de privatisation. Il concentrera ses efforts sur l'aide apportée aux partenaires nationaux pour garantir la prestation de services publics durables et de grande qualité d'une manière équitable et quantifiable, notamment grâce à des indicateurs de résultats et des indicateurs urbains. Il collaborera avec une série d'organismes gouvernementaux, dont le Ministère des

routes et des transports, le Ministère des affaires municipales et rurales, le Ministère de l'économie et de la planification, le Ministère du logement et l'Office du développement de Riyad.

25. Les changements récents qui ont eu lieu sur le plan social en Arabie saoudite, en particulier en ce qui concerne les nouvelles réglementations, ont été pensés pour renforcer et protéger les organisations non gouvernementales, leur permettant ainsi de participer efficacement au développement du pays.<sup>14</sup> L'objectif est d'accroître la participation des citoyens, de tirer parti de la culture du volontariat et de faire de la solidarité sociale une réalité, en traitant des questions de la vulnérabilité et du handicap et en renforçant le rôle du Royaume dans la fourniture d'aide humanitaire et de soutien au développement. Le PNUD travaillera directement avec le Ministère des affaires sociales, le Centre du Roi Salman pour l'aide humanitaire et le secours et le Centre du Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue national. Il coopérera également avec des organisations non gouvernementales pour fournir un appui au renforcement des capacités afin de leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre leurs stratégies, l'accent étant mis sur la promotion de méthodes novatrices et participatives en vue de maximiser l'efficacité de l'aide sociale au niveau national.

26. Le bureau de pays prévoit de renforcer son partenariat stratégique avec la Division centrale de statistique et d'information afin de soutenir les capacités nationales en matière de collecte de données. Au cours de la durée du programme de pays, des données factuelles seront collectées à partir d'un grand nombre de sources, y compris la comptabilité nationale, les rapports périodiques et les indicateurs régionaux, urbains et nationaux dans le cadre des objectifs de développement durable, ainsi que des données ventilées concernant les femmes et les jeunes. Le PNUD collaborera avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le FNUAP.

**Composante 3. Gestion, utilisation et préservation durables des ressources naturelles et culturelles (objectif 6 de développement durable 6 : eau propre et assainissement; objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure; objectif 12 : consommation et production responsables; objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques; et objectif 15 : vie terrestre)**

27. Le développement durable est synonyme d'un développement adapté aux besoins des personnes et de la planète, en particulier grâce à l'extraction et l'utilisation des ressources naturelles dans le respect de l'environnement. Une économie durable doit reposer sur les ressources renouvelables et la gestion durable des ressources par l'intermédiaire de politiques fortes en matière d'environnement et leur application adéquate, d'une sensibilisation accrue et de la préservation du patrimoine national.

28. Afin d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à améliorer la gestion durable des ressources naturelles autres que pétrolières, le PNUD travaillera avec des partenaires locaux et internationaux en vue d'élargir l'accès à des services énergétiques plus propres et de promouvoir les technologies peu polluantes. Les progrès accomplis au titre de cette composante seront évalués en fonction des avancées faites dans la mise en œuvre de politiques adéquates en matière de rendement énergétique et de préservation de l'eau et de la contribution de ces dernières à la diminution de la consommation d'énergie et d'eau. Il sera judicieux

<sup>14</sup> <https://www.hrw.org/news/2015/12/02/dispatches-better-late-never-saudi-arabia-approves-ngo-law>

de mener des enquêtes auprès du public et des entreprises afin de mesurer leur degré de sensibilisation à ces questions.

29. À leur demande, le PNUD aidera ses partenaires dans les domaines liés à la lutte contre les effets des changements climatiques, aussi bien en ce qui concerne la mitigation que l'adaptation. Il œuvrera de concert avec les autorités compétentes, à savoir le Ministère de l'économie et de la planification, le Ministère des ressources pétrolières et minières (en charge de la coordination des efforts entrepris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), le Centre saoudien pour le rendement énergétique, le Ministère de l'eau et de l'électricité, l'organisme saoudien de préservation de la vie sauvage (en charge de la coordination des efforts entrepris au titre de la Convention sur la diversité biologique) et la Présidence de la météorologie et de l'environnement (point de contact du Fonds pour l'environnement mondial). Le PNUD fournira un appui au niveau des politiques, des stratégies, de l'exécution des plans d'action nationaux et du renforcement des capacités.

30. Le PNUD étudiera les moyens d'élargir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (dans le domaine de l'efficacité énergétique, par exemple), ainsi que l'articulation de l'aide au développement fournie par l'Arabie saoudite grâce à des études thématiques annuelles et à l'élaboration de politiques. Une étude menée par le Gouvernement avec l'aide du bureau de pays a révélé que le pays était, avec un rapport aide au développement/revenu national brut de 1,9 %, le principal pourvoyeur d'aide au développement en 2014.

31. Bien que les efforts entrepris dans le cadre du programme de pays se concentrent avant tout sur les objectifs 1, 8 et 16 des objectifs de développement durable, les activités menées au titre de la composante 1 seront coordonnées avec les interventions pour le développement conduites au titre des composantes 2 et 3. Les activités sont fusionnées afin de garantir davantage de cohérence et de durabilité et de promouvoir des méthodes qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et des jeunes pour tous les produits, ainsi que d'aboutir à un renforcement marqué des capacités de toutes les parties prenantes pour veiller à la durabilité. Les activités menées au titre des composantes 1 et 2 ciblent les objectifs 1, 8 et 16 des objectifs de développement durable; la composante 3 est liée à la composante 2 en ce qui concerne l'objectif 9.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

32. Le Ministère des affaires étrangères, responsable de la coordination en matière de coopération internationale, et le Ministère de l'économie et de la planification seront en charge de l'exécution du programme au niveau national. L'exécution nationale sera la modalité d'exécution par défaut, pour laquelle le PNUD fournira, selon que de besoin, un appui sur le plan de l'administration et de la gestion.

33. Lors de l'exercice de gestion du changement mené par le bureau de pays, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités en vue de répondre aux demandes d'assistance technique émanant des homologues nationaux et de garantir que le PNUD apporte une valeur ajoutée dans le pays. Pour y parvenir, le bureau de pays renforcera ses capacités en matière d'analyse des politiques, ainsi que de suivi et d'évaluation. Ces fonctions seront institutionnalisées par l'intermédiaire d'ateliers de planification, d'examen semestriels et annuels des projets et de visites

périodiques sur le terrain pour assurer le suivi et la qualité des projets. Les projets seront conformes aux paramètres du plan stratégique et aux nouvelles normes sociales et environnementales du PNUD.

34. Le bureau de pays posera sa candidature à l'obtention du label égalité des sexes afin de fournir des résultats porteurs de transformation dans ce domaine. Il procédera à une révision de la stratégie actuelle en matière d'égalité des sexes et une équipe de référents pour la problématique hommes-femmes sera mise sur pied pour garantir l'intégration de cette problématique dans tous les projets et les structures du bureau de pays, y compris les procédés opérationnels.

35. Il coordonnera son action avec celle des partenaires résidents et non résidents de l'ONU, dont le DAES, la CESAO, l'UNESCO et ONU-Habitat. Il contribuera à la mise en œuvre du cadre stratégique commun des Nations Unies et aux travaux des groupes thématiques sur la coopération Sud-Sud, le développement durable, les jeunes et la problématique hommes-femmes. Il renforcera également les capacités nationales en matière de gestion de projets en organisant chaque année des ateliers dédiés à l'amélioration de l'exécution nationale et à la gestion axée sur les résultats.

36. Les risques qui pourraient entraver la réalisation des résultats du programme sont les suivants :

a) *Diminution du financement pour la mise en œuvre du programme.* En raison de la baisse des recettes publiques due à la chute des cours du pétrole, qui a mené à la mise en œuvre d'un plan d'austérité et à des coupes sombres dans les dépenses publiques, il faut s'attendre à ce que les contraintes qui pèsent sur le budget national persistent. Cette situation pourrait entraîner une diminution du financement accordé au programme de pays du PNUD. Afin de gérer le risque lié à la diminution des ressources disponibles, le PNUD, en coopération avec de nouveaux partenaires tels que le secteur privé, étudiera les moyens de faciliter la création de partenariats entre secteur public et secteur privé afin de lever les fonds nécessaires à l'exécution des interventions prévues au cours de ce cycle. Bien que l'Arabie saoudite est un pays contributeur net, une stratégie de mobilisation des ressources sera élaborée pour refléter les efforts prévus avec d'éventuels partenaires nationaux.

b) *Risques liés à des domaines dans lesquels le Gouvernement pourrait ne pas souhaiter voir le PNUD intervenir.* Grâce à l'élaboration du programme de pays en collaboration avec le Ministère responsable et à la démonstration continue de la valeur ajoutée que le PNUD apporte, le PNUD veillera à ce que tous les aspects soient couverts et à ce qu'une évaluation annuelle des possibilités et des difficultés soit réalisée.

c) *Changements institutionnels.* La création du nouveau Centre national de mesure des résultats des organismes publics<sup>15</sup> pourrait avoir une incidence sur la rotation des homologues gouvernementaux, ce qui pourrait représenter un risque pour la continuité et la mise en œuvre dans les délais voulus de certains projets. Le PNUD s'assurera qu'une structure adéquate de mise en œuvre des projets soit en place pour garantir la continuité de l'exécution du programme.

<sup>15</sup> <http://www.saudi.gov.sa/wps/portal/SaudiPages/Pages/organizationDetails/CT-organization-National%20Center%20for%20Public%20Agencies%20Performance%20Measurement/?gadCode=CT-organization-National%20Center%20for%20Public%20Agencies%20Performance%20Measurement>

d) *La contribution de l'État aux dépenses du bureau de pays pourrait ne pas augmenter, entraînant de ce fait des difficultés pour mobiliser les ressources nécessaires au travail du personnel du PNUD en Arabie saoudite.* La nouvelle structure du bureau de pays sera mise en œuvre avec prudence pour garantir la durabilité de la dotation en effectifs et des programmes.

e) *Risques en matière de sécurité en raison d'attentats terroristes.* Des mesures de sécurité seront prises conformément aux critères énoncés par le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat.

37. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

#### **IV. Suivi et évaluation**

38. Au cours du précédent programme de pays pour la période 2011-2016, le bureau de pays a organisé trois ateliers de formation sur la gestion axée sur les résultats à l'intention de nos homologues nationaux. L'objectif était de renforcer les capacités en matière de suivi et d'encourager la conduite d'évaluations au cours de l'exécution des projets. L'importance d'une collecte adéquate de données et de la communication de données factuelles dans les rapports annuels a été clairement soulignée. Au cours des ateliers, le bureau de pays a insisté sur l'importance des rapports et a sensibilisé les homologues nationaux à la question de l'évaluation. Il les a également engagés à considérer les rapports portant sur les progrès annuels comme un outil de mesure des progrès accomplis dans le cadre d'un projet, et pas simplement comme un exercice auquel ils doivent se plier. Des améliorations peuvent encore être apportées, particulièrement en ce qui concerne la collecte et la communication adéquates de données mais le changement est désormais très clair et immuable. Sur conseil du PNUD, le recours à des évaluations à mi-parcours et finales facultatives a été adopté dans le cadre de certains projets et les responsables se sont montrés ouverts à une évaluation des réalisations. Pour tous les nouveaux projets, les partenaires seront encouragés à intégrer un poste budgétaire consacré aux évaluations au cours de la phase de conception.

39. En 2015, le bureau de pays a entrepris les étapes préparatoires nécessaires pour assurer le suivi adéquat du programme de pays pour la période 2017-2021. Cette démarche impliquait d'aligner les nouveaux indicateurs de projets à ceux figurant dans le plan stratégique du PNUD. Le bureau de pays compte institutionnaliser les mécanismes de planification et de suivi et d'évaluation au niveau du programme, notamment les réunions annuelles de planification et les évaluations annuelles à mi-parcours. Les efforts déployés par le PNUD pour renforcer les capacités de la Commission de statistique amélioreront les aptitudes du bureau de pays de collecter les données nécessaires et les statistiques pertinentes dans l'évaluation des divers programmes.

## Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Arabie saoudite (2017-2021)

<p><b>Priorité ou objectif du pays</b> (en lien avec les objectifs de développement durable 1, 4, 8, 10 et 16)</p> <p>Augmenter la valeur ajoutée des ressources naturelles dans l'économie nationale, en diversifier les sources et garantir leur durabilité, tout en protégeant l'environnement et en préservant la vie sauvage</p> <p>Renforcer les capacités entrepreneuriales, cognitives et physiques des jeunes pour leur permettre de participer efficacement au procédé de développement</p> <p>Renforcer les ressources humaines, améliorer la productivité et élargir les possibilités d'acquérir des connaissances, des compétences et de l'expérience</p> <p>Autonomiser les femmes et augmenter leur contribution dans divers domaines du développement</p> <p>Effectuer la transition vers une économie fondée sur la connaissance et une société du savoir</p> <p>Renforcer les mécanismes de protection sociale, ainsi que les soins de la famille et de l'enfant</p> <p>Renforcer le procédé de réforme des institutions, fournir un appui aux organisations de la société civile et améliorer l'efficacité et la productivité des organismes gouvernementaux et de leurs employés</p>				
<p><b>Réalisation 1 énoncée dans le PNUAD (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : <i>Meilleur développement économique fondé sur la connaissance, équitable, durable et qui repose sur l'innovation et l'amélioration de l'infrastructure</i></b></p>				
<p><b>Réalisation correspondante 1 du plan stratégique (2014-2017) : La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.</b></p>				
Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte de données et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars des États-Unis)
<p><b>Indicateur : taux de chômage national (ventilé par sexe)</b></p> <p><b>Niveau de référence :</b> taux de chômage en 2014</p> <p><i>Hommes : 9,9 %, Femmes : 33,3 %</i></p> <p><b>Niveau cible :</b> taux de chômage en 2019</p> <p><i>Hommes : 3,9 %, Femmes : 11,1 %</i></p>	<p>Ministère de l'économie et de la planification</p> <p>Dixième plan national de développement</p> <p>Indicateurs de résultats</p> <p>Rapport sur le développement humain, annuelle</p>	<p><b>Produit 1.1. Des politiques encourageant la diversification économique sont élaborées, l'accent étant mis sur l'accroissement de l'emploi des Saoudiens</b></p> <p><b>Indicateur 1.1.1.</b> Stratégie nationale de diversification élaborée et finalisée</p> <p><b>Niveau de référence :</b> absence de stratégie nationale de diversification</p> <p><b>Niveau cible :</b> stratégie nationale de diversification finalisée</p> <p><b>Source des données, fréquence de la collecte :</b> Ministère de l'économie et de la planification, Conseil des affaires économiques et de développement, Ministère des affaires municipales et rurales, rapport annuel.</p>	<p>Ministère de l'économie et de la planification</p> <p>Commission d'évaluation de l'enseignement public, Université du Roi Saoud, Ministère de l'éducation, Ministère du travail</p> <p>Ministère des affaires municipales et rurales</p> <p>Conseil des affaires économiques et de développement</p> <p>Commission saoudienne pour le</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b></p>
				<p><b>Participation du Gouvernement aux coûts</b></p> <p><b>40 000</b></p>

		<p><b>Indicateur 1.1.2.</b> Nombre de nouvelles initiatives nationales basées sur des ressources autres que pétrolières  <b>Niveau de référence :</b> 0 en 2015 (le secteur pétrolier représentait 41,8 % du produit intérieur brut en 2014)<sup>16</sup>  <b>Niveau cible :</b> 3 nouvelles interventions basées sur des ressources autres que pétrolières  Source des données, fréquence de la collecte : dixième plan national de développement, tourisme, site Web consacré à l'information et à la recherche, annuelle</p> <p><i>Produit 1.2. Les institutions nationales sont renforcées pour améliorer les compétences des jeunes saoudiens grâce à la qualité de l'enseignement les rendant « aptes à l'emploi » dans une économie diversifiée</i></p> <p><b>Indicateur 1.2.1</b> Dispositifs d'assurance de la qualité concernant l'enseignement public élaborés  <b>Niveau de référence :</b> faible dispositif actuel  <b>Niveau cible :</b> dispositif d'assurance de la qualité concernant l'enseignement finalisé  Source des données, fréquence de la collecte : Commission d'évaluation de l'enseignement public, annuelle</p> <p><i>Produit 1.3. Des politiques urbaines sont élaborées pour donner de l'élan aux nouvelles priorités nationales</i></p> <p><b>Indicateur 1.3.1.</b> Indicateurs de résultats mis au point pour évaluer les progrès accomplis grâce aux politiques instaurées dans les directives de la stratégie spatiale nationale  <b>Niveau de référence :</b> non</p>	<p>tourisme et le patrimoine national  Chambre saoudienne de commerce et d'industrie  ONU-Habitat  UNESCO – Centre régional de qualité et d'excellence en matière d'enseignement</p>	
--	--	---	--	--

<sup>16</sup> <http://www.bankaudigroup.com/GroupWebsite/openAudiFile.aspx?id=2673>

		<b>Niveau cible</b> : oui <b>Source des données, fréquence de la collecte</b> : Ministère des affaires municipales et rurales, annuelle		
<b>Priorité ou objectif du pays (en lien avec les objectifs de développement durable 1, 8, 9, 11 et 16)</b> Renforcer les capacités entrepreneuriales, cognitives et physiques des jeunes pour leur permettre de participer efficacement au procédé de développement Autonomiser les femmes et augmenter leur contribution dans divers domaines du développement Améliorer l'efficacité des services et infrastructures publiques à l'intention de la population, ainsi que leur disponibilité pour parvenir à un développement équilibré entre les provinces du Royaume Augmenter la productivité de l'économie nationale Renforcer le procédé de réforme des institutions, fournir un appui aux organisations de la société civile et améliorer l'efficacité et la productivité des organismes gouvernementaux et de leurs employés Approfondir les principes de responsabilité et de transparence, promouvoir l'intégrité et lutter contre la corruption				
<b>Réalisation 2 énoncée dans le PNUAD (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Renforcement du secteur public grâce à davantage d'efficacité, d'équité et de responsabilité</b>				
<b>Réalisation correspondante 3 du plan stratégique (2014-2017) : Les pays se dotent d'institutions renforcées pour assurer progressivement l'accès universel aux services de base</b>				
<b>Indicateur</b> : position dans le classement « Ease of Doing Business » <b>Niveau de référence</b> : 82° position en 2015 <b>Niveau cible</b> : 72° position	<b>Source des données, fréquence de la collecte</b> : Banque mondiale, annuelle	<b>Produit 2.1. Les capacités nationales sont renforcées et intégrées en vue d'ajuster et de mettre en œuvre les objectifs de développement durable et le plan national de transformation</b>  <b>Indicateur 2.1.1.</b> Nombre de nouvelles politiques nationales pour les secteurs clefs (santé, enseignement et formation, transports, services municipaux, secteur privé et commerce intérieur) élaborées en tenant compte des objectifs de développement durable <b>Niveau de référence</b> : 0 nouvelles politiques nationales élaborées en tenant compte des objectifs de développement durable (objectifs de développement durable adoptés au niveau mondial en 2014) Niveau cible : 4 <b>Source des données, fréquence de la collecte</b> : Ministère de l'économie et de la planification, biannuelle	Ministère de l'économie et de la planification Division centrale de statistique et d'information Conseil des affaires économiques et de développement Ministère des affaires sociales Ministère de la fonction publique Office du développement de Riyad DAES CESAO FNUAP	<b>Ressources ordinaires</b>  <b>Participation du Gouvernement aux coûts</b> 50 000 <b>Participation des tiers aux coûts</b> 30

		<p><b>Indicateur 2.1.2.</b> Recensement national effectué en tenant compte des exigences du Système de comptabilité nationale  <b>Niveau de référence :</b> Dernier recensement effectué en 2009 en tenant compte des exigences minimales du Système de comptabilité nationale  <b>Niveau cible :</b> Recensement national effectué en tenant pleinement compte des exigences du Système de comptabilité nationale  <b>Source de données, fréquence de la collecte :</b> Division centrale de la statistique et de l'information, 5 ans</p> <p><b>Indicateur 2.1.3.</b> Nombre de rapports portant sur les objectifs de développement durable rédigés et publiés  <b>Niveau de référence :</b> 0  <b>Niveau cible :</b> 2  <b>Source des données, fréquence de la collecte :</b> Ministère de l'économie et de la planification, bisannuelle</p> <p><b>Indicateur 2.1.4.</b> Nombre de Saoudiens formés à l'exécution nationale des objectifs de développement durable et à la rédaction de rapports à ce sujet  <b>Niveau de référence :</b> aucune formation concernant les objectifs de développement durable organisée en 2015  <b>Niveau cible :</b> 3 ateliers organisés sur l'intégration des objectifs de développement durable  <b>Source des données :</b> Rapport annuel du Ministère de l'économie et de la planification</p> <p><i>Produit 2.2 : Les systèmes de mesure des résultats du secteur public sont améliorés</i></p> <p><b>Indicateur 2.2.1</b> Institutionnalisation des indicateurs de résultats dans les rapports annuels des principaux ministères</p>	<p>Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche</p>	
--	--	---	---	--

		<p><b>Niveau de référence :</b> Les indicateurs de résultats ne sont pas encore institutionnalisés dans les rapports des ministères. Toutefois, des indicateurs de résultats ont été mis au point pour la première fois pour 75 secteurs afin de mesurer les progrès réalisés dans l'exécution du dixième plan national de développement.</p> <p><b>Niveau cible :</b> Les rapports annuels des principaux ministères intègrent les indicateurs de résultats.</p> <p><b>Source des données, fréquence de la collecte :</b> Ministère de l'économie et de la planification, annuelle</p> <p><i>Produit 2.3. Des méthodes novatrices sont encouragées pour maximiser l'efficacité de l'aide sociale au niveau national</i></p> <p><b>Indicateur 2.3.1.</b> Nombre d'initiatives novatrices élaborées dans le cadre des laboratoires d'innovation sociale</p> <p><b>Niveau de référence :</b> aucune initiative novatrice, étant donné qu'il n'existe pas de laboratoire d'innovation sociale au sein du Ministère des affaires sociales</p> <p><b>Niveau cible :</b> 2 initiatives élaborées dans le cadre des laboratoires d'innovation sociale</p> <p><b>Source des données, fréquence de la collecte :</b> dixième plan national de développement</p>		
--	--	--	--	--

<p><b>Priorité ou objectif du pays (en lien avec les objectifs de développement durable 6, 9, 12, 13 et 15)</b>  Augmenter la valeur ajoutée des ressources naturelles dans l'économie nationale, en diversifier les sources et garantir leur durabilité, tout en protégeant l'environnement et en préservant la vie sauvage  Augmenter la productivité de l'économie nationale</p>			
<p><b>Réalisation 3 énoncée dans le PNUAD (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Amélioration de la gestion des ressources naturelles autres que pétrolières et préservation de la culture et du patrimoine</b></p>			
<p><b>Réalisation correspondante 1 du plan stratégique (2014-2017) :</b> La croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus.</p>			
<p><b>Indicateur :</b> Consommation d'énergie par habitant  <b>Niveau de référence :</b> consommation d'énergie par habitant de 8 654 kWh  <b>Niveau cible :</b> consommation d'énergie par habitant de 10 397 kWh en 2020</p> <p><b>Indicateur :</b> Pourcentage de diminution annuelle de la consommation d'eau dans le secteur agricole  <b>Niveau de référence :</b> 0 (l'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation atteignait 17 milliards de mètres cubes en 2012)  <b>Niveau cible :</b> diminution annuelle de 6,8 %<sup>17</sup></p>		<p><b>Produit 3.1. Les capacités nationales sont renforcées pour mieux gérer les ressources naturelles autres que pétrolières</b></p> <p><b>Indicateur 3.1.1.</b> Les principes de gestion intégrée des ressources en eau sont revus et intégrés dans les politiques nationales  <b>Niveau de référence :</b> Les principes de gestion intégrée des ressources en eau sont revus.  <b>Niveau cible :</b> Les principes de gestion intégrée des ressources en eau sont finalisés et intégrés dans les politiques nationales.  <b>Source des données, fréquence de la collecte :</b> stratégie nationale de l'eau, biannuelle</p> <p><b>Produit 3.2. Le public est mieux informé quant aux questions relatives à la conservation des ressources naturelles</b></p> <p><b>Indicateur 3.2.1.</b> Nombre de campagnes de sensibilisation à la question des ressources naturelles  <b>Niveau de référence :</b> Aucune campagne de sensibilisation à la question des ressources naturelles n'a été menée.  <b>Niveau cible :</b> 10  <b>Source des données, fréquence de la collecte :</b></p>	<p>Centre saoudien pour le rendement énergétique  Centre du Roi Abdelaziz pour les sciences et les technologies  Ministère des ressources pétrolières et minières  Présidence de la météorologie et de l'environnement  Ministère de l'électricité et de l'eau</p> <p><b>Ressources ordinaires</b>  Participation du Gouvernement aux coûts  <b>40 000</b></p>

<sup>17</sup> Dixième plan national de développement

		<p>Centre saoudien pour le rendement énergétique, Ministère de l'eau et de l'électricité, annuelle</p> <p><b>Produit 3.3. L'accès aux technologies peu polluantes est encouragé</b></p> <p><b>Indicateur 3.3.1</b> Mise au point d'un label de rendement énergétique pour tous les secteurs concernés</p> <p><b>Niveau de référence :</b> Des labels et des normes en matière de rendement énergétique sont émis pour les appareils ménagers, ainsi que pour les secteurs de la construction et des transports</p> <p><b>Niveau cible :</b> Des labels de rendement énergétique sont mis au point pour les équipements des secteurs d'utilisation finale de l'énergie (industriels, commerciaux et résidentiels)</p> <p><b>Source des données, fréquence de la collecte :</b> Centre saoudien pour le rendement énergétique, annuelle</p>		
--	--	---	--	--